

Renchérissement de la vie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ployeurs et n'ont ainsi à faire aucune avance de fonds.»

VII. Attitude des organisations ouvrières.

Les organisations ouvrières « rouges » ont au début été hostiles aux bureaux municipaux de placement, même paritaires. En 1896, le second congrès des syndicats libres (socialistes) allemands adoptait cette résolution :

En principe, il n'y a pas lieu d'examiner la question de la possibilité du placement dirigé en commun par les employeurs et les employés. L'antagonisme irréductible par nature, qui existe entre le capital et le travail, aura toujours une action prépondérante, même si un compromis est intervenu sur ce domaine sous la forme d'un bureau de placement municipal en apparence impartial. L'influence du capital sur l'administration communale est aujourd'hui si grande, la collaboration des ouvriers à la gestion des affaires municipales si minime, que l'institution généralisée des bureaux de placement municipaux ne servirait que les intérêts du capital.

L'accueil favorable que font une partie des fabricants à la création de bureaux de placement municipaux est instinctivement dicté par l'intention d'obtenir ainsi un contrôle facile et commode du marché du travail et, par la surabondance des offres de bras qui se manifesterait ainsi d'une façon permanente, de pouvoir imposer aux ouvriers leurs conditions. Partout où existent des bureaux de placement fondés par les patrons, ceux-ci seront difficilement amenés à suspendre le fonctionnement de ces bureaux en faveur des institutions communales animées d'un esprit favorable aux travailleurs, et si de telles institutions sont créées, ils les combattront exactement comme ils combattent aujourd'hui les bureaux des syndicats ouvriers.

C'est par suite une erreur d'attendre de la création des bureaux municipaux une amélioration de la situation actuelle. En cas de difficultés entre le capital et le travail, ces bureaux seront un danger constant pour les ouvriers parce qu'on s'en servira contre eux. Si l'Etat ou la commune, reconnaissant que la situation anarchique actuelle du placement est une menace pour l'ensemble de la population, veulent aider à la réglementer, ils doivent se borner à fournir aux ouvriers les moyens pécuniaires à cet effet; comme ils font pour les bourses de commerce créées sur le terrain mercantile dans l'intérêt des commerçants.

Pour toutes ces raisons, le deuxième Congrès met en garde les ouvriers de toutes les localités contre toute expérience qui serait faite sur une base autre que celle de la direction exclusive des bureaux de placement par les organisations ouvrières.

Cette résolution s'était heurtée à des résistances. Mais elle avait triomphé.

Peu à peu, sous l'impression des expériences faites, les opinions se modifièrent, et le congrès suivant, tenu en 1899, tout en maintenant sa déclaration de principe antérieure, à savoir que le placement est l'affaire des organisations ouvrières, ajoutait :

Le Congrès reconnaît toutefois que, dans les circonstances actuelles, pour toute une série de professions il peut être avantageux dans beaucoup d'endroits de participer aux bureaux de placement municipaux. Mais ceux-ci doivent être institués sur les principes suivants :

a) Administration par une commission composée en nombre égal de délégués des employeurs et des employés

élus librement et directement, et dirigée par un président impartial;

b) Conduite des opérations par des fonctionnaires recrutés parmi les ouvriers et choisis par la commission administrative ;

c) Refus de procurer des ouvriers aux employeurs et maîtres qui notoirement ne remplissent pas leurs devoirs d'employeur, ainsi qu'aux employeurs qui, en cas de conflits avec leurs ouvriers, se refusent à toutes négociations pour régler ces conflits avec les organisations ouvrières compétentes;

d) Indications exactes relatives aux conditions du travail, publication de ces indications avec les autres indications de la statistique du placement;

e) Engagement par contrat des employeurs d'observer, le placement une fois effectué, les conditions de travail et de salaire indiquées à l'office du travail en vue de protéger l'ouvrier ou le domestique contre toute erreur ou dommage;

f) Gratuité absolue, tous les frais étant assumés par la caisse de la commune ou de l'Etat.

Là où sont institués des offices du travail municipaux, la classe ouvrière organisée doit exercer son influence légitime et demander l'introduction des clauses ci-dessus, sans que les syndicats individuellement puissent être obligés de supprimer sans raisons particulières les bureaux professionnels de placement qui pourraient exister et qui fonctionneraient bien. Toutefois, ces derniers bureaux doivent entrer autant que possible en relation avec l'office du travail municipal en vue de faciliter une statistique complète du placement.

Les bureaux de placement paritaires ne doivent pas être repoussés si les ouvriers réussissent par leur moyen à rendre plus favorables et plus stables leurs conditions de salaire ou de travail.

(A suivre.)



Renchérissement de la vie

Cette année paraît tout particulièrement dure pour nos paysans, surtout pour nos petits agriculteurs. En dehors des inondations, la grêle et la pluie, qui depuis deux mois tombent presque sans interruption, ont détruit les récoltes. L'industrie hôtelière n'a pour ainsi dire rien pu faire pendant la principale partie de la saison.

Pas de doute que le secrétariat des paysans profitera de ces désastres causés par la nature même pour justifier ses efforts tendant à la hausse continuelle des prix des vivres.

Il est utile de prouver justement dans ces moments critiques que le renchérissement de la vie que nous subissons depuis plusieurs années et qui n'est point près d'arriver à son terme n'a rien à faire avec les dévastations de la nature que nous ne déplorons pas moins que les agriculteurs eux-mêmes.

C'est ce que nous avons essayé de faire remarquer dans une brochure qui vient de paraître en allemand et dont nous préparons la traduction avec le précieux concours des camarades Jean Sigg, secrétaire ouvrier à Genève et Paul Graber, rédacteur de la « Solidarité Horlogère » à La Chaux-de-Fonds.

Fluctuations des prix de 14 denrées alimentaires et

(Prix pour

Etablies d'après les notes de M. Zuppinger, directeur de police, à St-Gall.

Localité			Pain 1 kg			Lait 1 Litre			Beurre en motte ½ kg			Fromage Emmenthal ½ kg			Œufs par pièce			Viande de bœuf ½ kg			Viande de veau ½ kg		
			Différence			Différence			Différence			Différence			Différence			Différence					
			1905	1909	%	1905	1909	%	1905	1909	%	1905	1909	%	1905	1909	%	1905	1909	%	1905	1909	%
Aarau	Janvier	36	36	—	20	22	10	1.45	1.50	3,4	1.10	1.20	8,3	12,5	14	12	90	90	—	1.05	1.20	14,2	
	Avril	36	36	—	20	22	10	1.40	1.45	3,5	1.10	1.10	—	8	10	25	90	90	—	1.15	1.20	4,3	
Bâle	Janvier	30	34	13,3	19	22	15,7	1.45	1.55	6,9	1.—	1.20	20	15	19	26,6	85	90	5,8	0.75	0.85	13,3	
	Avril	28	32	14,2	20	22	10	1.45	1.55	6,9	1.10	1.20	9,9	9,5	12	26,3	85	95	11,7	1.—	1.20	20	
Berne	Janvier	36	35	2,7	20	22	10	1.40	1.30	7,1	0.90	1.10	22,2	10	12	20	90	100	11,1	0.90	1.10	22,2	
	Avril	33	35	6	20	22	10	1.50	1.30	13,3	0.95	1.10	15,7	10	10	—	90	90	—	0.85	1.—	17,6	
Bienne	Janvier	28	30	7,1	18	21	16,6	1.35	1.50	11,1	1.—	1.20	20	11,5	12,5	8,7	85	90	5,8	1.20	1.—	8,3	
	Avril	28	30	7,1	18	21	16,6	1.50	1.50	—	0.85	1.20	29,4	7	10	42,8	85	90	5,8	0.70	1.—	42,8	
Chaux-de-Fonds	Janvier	28	33	17,8	20	22	10	1.40	1.55	10,7	0.80	1.—	25	12	15	25	85	95	11,7	0.80	0.85	6,2	
	Avril	30	33	10	20	20	—	1.30	1.55	19,2	0.90	1.05	16,6	8	12	50	85	90	5,8	0.85	1.—	17,6	
Coire	Janvier	40	40	—	20	23	15	1.55	1.60	3,2	1.—	1.10	10	10	14	40	90	90	—	1.—	1.—	—	
	Avril	38	36	5,2	20	23	15	1.30	1.60	23	0.95	1.10	15,7	8	11	37,5	90	95	5,5	1.—	1.10	10	
Frauenfeld	Janvier	32	40	25	19	21	10,5	1.45	1.45	—	1.—	1.10	10	10	15	50	90	95	5,5	1.10	1.20	9,9	
	Avril	30	38	27	19	21	10,5	1.40	1.45	3,5	1.05	1.20	12	9	10	11,1	90	95	5,5	1.10	1.20	8,5	
Fribourg	Janvier	34	38	11,4	17	20	17,6	1.40	1.40	—	1.—	1.—	—	12	15	25	90	85	5,5	1.—	1.—	—	
	Avril	34	36	5,8	18	20	11,1	1.40	1.40	—	1.—	1.20	20	7	8	14,2	85	85	—	1.—	1.—	—	
Genève	Janvier	26	33	26,9	20	22	10	1.50	1.50	7,1	1.10	1.10	—	15	15	—	70	90	28,5	1.10	0.90	18,1	
	Avril	30	33	10	20	22	10	1.20	1.40	16,6	1.—	1.15	15	9	8,5	5,5	85	90	5,8	0.90	0.90	—	
Glaris	Janvier	36	36	—	20	23	15	1.20	1.55	29,1	1.—	1.—	—	14	16	14,2	85	95	11,7	1.10	1.20	9,9	
	Avril	35	34	2,8	20	23	15	1.35	1.50	11,1	0.90	1.—	11,1	10	12	20	85	95	11,7	1.10	1.20	20	
Lausanne	Janvier	34	34	—	20	22	10	1.45	1.55	6,9	1.05	1.15	9,5	11,5	15	30,4	90	85	5,5	0.85	1.—	17,6	
	Avril	36	38	5,5	20	22	10	1.30	1.40	7,6	1.20	1.25	4,1	9	9	—	85	85	—	0.70	1.—	42,8	
Liestal	Janvier	26	36	38,4	20	22	10	1.20	1.60	33,3	0.90	1.—	11,1	13	15	15,3	80	90	12,5	1.10	1.10	—	
	Avril	33	36	9	20	22	10	1.35	1.35	—	0.80	1.—	25	10	10	—	80	90	12,5	1.—	1.10	10	
Le Locle	Janvier	28	32	14,2	20	21	5	1.45	1.50	3,4	1.—	1.—	—	11,5	15	30,4	85	95	11,7	0.80	0.90	12,5	
	Avril	30	32	6,6	19	20	5,2	1.20	1.50	25	0.95	1.10	15,7	8	10	25	80	95	18,7	0.75	1.10	46,6	
Lugano	Janvier	22	30	36,3	20	23	15	1.40	1.50	7,1	0.90	1.—	11,1	11	15	36,3	80	90	12,5	0.90	1.10	22,2	
	Avril	28	32	14,2	20	23	15	1.40	1.70	21,4	1.—	1.10	10	9	10	11,1	80	90	12,5	0.90	1.10	22,2	
Lucerne	Janvier	29	34	17,2	17	21	23,5	1.40	1.40	—	0.90	1.—	11,1	12	13	8,3	90	90	—	1.10	1.20	9,9	
	Avril	29	35	21	17	21	23,5	1.45	1.45	—	1.—	1.10	10	8	10	25	90	90	—	1.10	1.20	9,9	
Neuchâtel	Janvier	28	32	14,2	20	22	10	1.40	1.50	7,1	1.—	1.10	10	10	13	30	90	95	5,5	1.10	1.10	—	
	Avril	28	32	14,2	20	22	10	1.40	1.50	7,1	0.95	1.10	15,7	10	9	10	85	95	11,7	1.05	1.—	4,9	
Schaffhouse	Janvier	32	36	12,5	20	22	10	1.40	1.50	7,1	1.10	1.20	9,9	11	14	27,2	90	95	5,5	1.10	1.20	9,9	
	Avril	32	36	12,5	20	22	10	1.40	1.50	7,1	1.10	1.20	9,9	10	10,5	5	90	95	5,5	1.10	1.20	9,9	
Sion	Janvier	34	35	2,9	20	25	25	1.20	1.30	8,3	1.—	1.—	—	10	12	20	90	100	11,1	0.60	0.70	16,6	
	Avril	30	35	16,6	20	25	25	1.20	1.40	16,6	0.90	1.—	11,1	7	10	42,8	85	90	5,8	0.80	0.80	—	
Soleure	Janvier	36	38	5,5	18	20	11,1	1.50	1.75	16,6	0.90	1.10	22,2	12	15	25	85	90	5,8	1.—	1.10	10	
	Avril	35	38	8,5	18	20	11,1	1.40	1.45	3,5	0.90	1.—	11,1	7,5	9	20	85	90	5,8	1.10	1.20	9,9	
Schwytz	Janvier	30	35	16,6	17	19	11,7	1.40	1.45	3,5	0.80	1.10	37,5	12	12	—	90	90	—	0.90	1.—	11,1	
	Avril	31	35	12,9	17	19	11,7	1.40	1.50	7,1	0.90	1.10	22,2	10	10	—	80	95	18,7	1.—	1.15	15	
St-Gall	Janvier	40	40	—	20	22	10	1.40	1.50	7,1	1.—	1.05	5	13,5	16	18,5	95	100	5,2	1.10	1.20	9,9	
	Avril	36	40	11,4	20	22	10	1.35	1.50	11,1	0.90	1.05	16,6	12	13	8,3	95	100	5,2	1.10	1.30	18,1	
St-Imier	Janvier	30	34	13,3	20	20	—	1.30	1.50	15,3	1.—	1.10	10	10	12,5	20,5	95	90	5,5	1.10	0.90	22,2	
	Avril	30	33	10	20	20	—	1.35	1.50	11,1	1.—	1.10	10	10	10	—	90	95	5,5	0.85	0.95	11,7	
Winterthour	Janvier	34	35	2,9	20	22	10	1.35	1.70	25,9	0.95	1.20	26,3	13	13	—	90	95	5,5	1.20	1.25	4,1	
	Avril	34	35	2,9	20	22	10	1.40	1.50	7,1	0.95	1.20	26,3	10	10	—	90	95	5,5	1.15	1.20	4,3	
Zurich	Janvier	38	38	—	20	23	15	1.50	1.50	—	1.20	1.10	8,3	15	16	6,6	90	95	5,5	1.20	1.20	—	
	Avril	38	37	2,7	20	23	15	1.35	1.50	11,1	1.20	1.10	8,3	10	11	10	90	95	5,5	1.20	1.20	—	
Zoug	Janvier	34	34	—	18	20	11,1	1.30	1.60	23	0.90	1.—	11,1	12	15	25	80	95	18,7	0.90	1.—	11,1	
	Avril	34	34	—	18	20	11,1	1.35	1.45	7,4	0.95	1.05	10,5	9	11	22,2	85	95	11,7	0.90	1.10	22,2	

Les chiffres en gras

produits en Suisse dans les années 1905 et 1909.

qualités moyennes.)

(Voir Bulletin pour statistique suisse, années 1905 et 1909.)

Viande de porc 1/2 kg			Lard 1/2 kg			Graisse 1/2 kg			Graisse de rognon 1/2 kg			Pommes de terre 1/2 kg			Combustible					
1905	1909	Différence	1905	1909	Différence	1905	1909	Différence	1905	1909	Différence	1905	1909	Différence	Bois de sapin 1 stère		Différence	Bois de hêtre 1 stère		Différence
Fr.	Fr.	%	Fr.	Fr.	%	Ct.	Fr.	%	Ct.	Ct.	%	Ct.	Ct.	%	Fr.	Fr.	%	Fr.	Fr.	%
1.—	1.10	10	1.10	1.20	8,5	100	1.—	—	60	60	—	7,5	4	87,5	11.—	15.—	36,3	16.—	18.50	15,6
1.—	1.10	10	1.—	1.20	20	80	1.—	25	50	60	20	4,5	5	11,1	12.50	15.—	20	16.50	18.50	12,1
1.—	1.05	5	1.15	1.25	13,8	75	0.90	20	55	60	9,9	4,6	4	12,5	11.50	18.50	60,8	13.50	19.50	44,4
0.90	1.10	22,2	1.15	1.20	4,3	75	0.95	26,6	55	65	18	4	3,5	12,5	—	18.50	—	—	19.50	—
1.—	1.20	20	0.95	0.85	10,5	75	1.—	33,3	60	70	16,6	2	4	50	13.50	14.50	7,4	17.50	19.—	8,7
1.—	1.15	15	1.—	0.85	15	80	1.—	25	65	70	7,7	3,5	3,5	—	13.30	14.50	9	18.—	19.—	5,5
1.—	1.10	10	1.—	1.10	—	90	1.—	11,1	60	65	8,3	4,5	3	33,3	10.50	13.—	23,8	14.50	16.50	13,8
1.—	1.10	10	1.—	1.10	10	80	0.85	6,2	60	60	—	5	3,5	10	11.—	13.—	18,1	15.50	16.—	3,2
1.—	1.20	20	0.80	1.15	43,7	90	1.—	11,1	60	65	8,3	—	3,5	—	14.50	13.—	10,3	17.—	15.—	11,7
1.—	1.20	20	1.—	1.15	15	80	0.90	12,5	60	60	—	5	4,5	10	14.50	13.—	10,3	17.—	15.—	11,7
1.—	1.10	10	1.—	1.20	20	90	1.—	11,1	60	70	16,6	5	6	20	9.50	11.50	21	13.50	16.50	22,2
1.—	1.10	10	1.—	1.20	20	90	1.—	11,1	50	65	30	6	6	—	9.30	11.—	18,2	13.50	15.50	14,8
1.—	1.10	10	0.75	0.95	26,6	90	1.10	22,2	50	60	20	6	5	16,6	13.—	13.—	—	16.—	16.—	—
1.—	1.10	10	1.—	0.90	10	90	1.—	11,1	50	?	—	5	—	—	15.—	14.50	3,3	16.—	17.—	6,2
0.95	1.—	5,2	0.70	1.10	57,3	80	1.—	25	65	75	15,5	—	5	—	11.—	14.—	27,2	16.50	20.—	21,2
0.90	1.—	11,1	0.80	1.—	25	80	0.90	12,5	70	70	—	3,2	2,5	21,5	11.—	15.—	36,3	16.—	20.—	25
0.65	1.20	84,6	—	1.—	—	—	0.90	—	—	95	—	5	5	—	17.50	18.—	2,8	19.—	20.—	5,2
1.30	1.20	7,6	0.90	1.—	11,1	85	0.90	5,8	70	90	28,5	4	3	25	17.50	18.—	2,8	20.—	20.—	—
0.90	1.20	33,3	0.80	1.—	25	95	1.—	5,2	40	50	25	6	6	—	10.—	13.—	30	15.—	15.—	—
0.90	1.10	22,2	0.85	1.—	17,6	80	1.—	25	55	50	9,9	6	7	16,6	10.—	—	—	15.—	—	—
0.95	1.10	15,7	0.85	0.95	11,7	—	1.—	—	—	75	—	—	5	—	13.—	15.—	15,3	18.—	19.—	5,5
0.90	1.10	22,2	—	0.95	—	—	1.—	—	—	80	—	4	4,5	12,5	12.—	14.50	20,8	17.—	18.50	8,8
1.—	1.—	—	0.90	1.20	33,3	80	1.—	25	55	60	9,9	5	5	—	9.—	13.50	50	12.—	16.50	35,7
1.—	1.—	—	1.—	1.20	20	90	1.—	11,1	55	60	9,9	5	4,5	10	9.—	13.—	44,4	12.50	16.—	17
1.05	1.20	14,2	—	1.—	—	—	1.—	—	—	60	—	5	5	—	10.—	12.50	25	13.—	15.—	15,3
1.—	1.20	20	0.95	1.20	26,3	80	0.90	12,5	50	60	20	5	—	—	9.—	12.50	38,8	11.50	15.—	30,4
1.—	1.—	—	0.75	1.—	33,3	70	0.80	14,2	—	50	—	5,5	5	10	—	—	—	—	—	—
0.75	1.—	33,3	0.80	0.95	18,7	65	0.80	23	—	50	—	5,5	5	9,9	—	—	—	—	—	—
1.—	1.10	10	0.90	1.—	11,1	90	1.—	11,1	50	70	40	5,5	5	10	12.—	14.50	20,8	15.—	17.50	16,6
1.—	1.10	10	0.90	1.—	11,1	90	1.—	11,1	55	60	9,9	6	5	16,6	12.—	16.—	33,3	15.—	19.—	26,6
1.—	1.15	15	1.—	1.20	20	80	0.90	12,5	—	—	—	—	—	—	—	13.—	—	—	17.50	—
1.—	1.10	10	1.—	1.10	10	80	1.—	25	60	—	—	4,5	—	—	13.—	13.—	—	16.—	17.50	9,3
0.95	1.10	15,7	0.75	0.95	26,6	90	1.—	11,1	50	50	—	5	4	20	12.—	16.—	33,3	16.—	18.—	12,5
0.95	1.10	15,7	0.75	0.85	13	85	0.90	5,8	50	50	—	5	5	—	12.—	13.—	8,3	17.—	18.—	5,8
0.85	1.—	17,6	0.90	1.—	11,1	75	0.80	6,6	60	70	16,6	3,5	5	42,8	8.—	11.—	37,5	10.—	16.—	60
0.80	1.—	25	0.90	1.—	11,1	80	0.80	—	70	70	—	5	4	20	9.—	11.—	22,2	11.—	15.—	35,5
1.—	1.10	10	1.—	1.10	10	85	0.90	5,8	60	60	—	4	—	—	12.—	15.—	25	15.—	18.—	20
1.—	1.10	10	1.20	1.10	8,3	90	0.85	5,5	60	60	—	5	3,5	30	13.—	15.—	14,6	16.—	18.—	12,5
0.85	1.—	17,6	0.90	0.80	11,1	90	0.90	—	70	70	—	4	5	25	7.—	13.—	85,7	8.—	16.50	106
0.85	1.—	17,6	0.90	0.90	—	60	0.90	50	80	70	11,5	5	4	20	7.—	12.75	82,1	11.—	16.—	45,5
1.10	1.10	—	0.90	1.30	44,4	85	0.90	5,8	55	60	9,9	6	6	—	17.50	18.50	6,8	19.50	20.50	5,1
1.10	1.10	—	0.90	0.90	—	90	0.90	—	60	60	—	4,5	6	33,3	18.—	18.50	2,7	20.—	20.50	2,5
1.10	1.15	4,9	1.—	1.20	20	90	1.—	11,1	60	70	16,6	3,5	3,5	—	10.—	12.—	20	15.—	17.—	13,3
1.—	1.20	20	1.—	1.20	20	90	1.—	11,1	60	70	16,6	5	—	—	11.—	13.—	18,1	15.—	17.—	13,3
1.—	1.20	20	0.90	0.90	—	95	1.—	5,2	55	60	9,9	4	5	25	15.—	17.—	13,3	17.50	19.—	8,5
0.95	1.10	15,7	0.85	0.90	5,8	90	1.—	11,1	60	60	—	5	4	20	13.50	16.—	18,5	15.50	18.—	13,8
1.—	1.15	15	0.80	1.25	56,2	85	1.—	17,6	50	55	10	5	5	—	16.—	23.—	43,7	17.—	25.—	47,0
1.—	1.15	15	0.80	0.95	18,7	90	1.—	11,1	75	60	6,6	5	—	—	14.—	23.—	63,5	18.—	25.—	38,8
0.90	1.05	16,6	0.90	1.—	11,1	90	1.—	11,1	60	65	8,3	4,5	5	11,1	12.—	12.—	—	14.—	15.—	7,1
—	1.—	—	0.90	0.95	5,5	90	1.—	11,1	60	65	8,3	4,5	—	—	15.—	12.—	20	19.—	13.—	31,5

indiquent une réduction.

Le tableau comparatif facilitera aux intéressés un contrôle rigoureux des chiffres qui formeront la base principale de nos arguments, chiffres fournis par les enquêtes de monsieur Zuppinger, directeur de police, à St-Gall, une comparaison que nous ne pouvons pas faire figurer dans la brochure.

Pour donner aux lecteurs une idée plus exacte du contenu de notre publication sur le renchérissement, nous reproduisons ici l'avant-propos de la brochure.

* * *

Sans connaître ses origines ni ses effets dans toute leur étendue, les pauvres devinent, instinctivement, que le renchérissement de la vie leur portera malheur, accroîtra leurs peines et leurs soucis, leur rendra en un mot l'existence plus âpre.

Au XX^{me} siècle, le renchérissement peut frapper les classes pauvres de notre société, sans être pour cela identique aux renchérissements des siècles passés, à ces événements tragiques qui aboutirent généralement à une famine plus ou moins étendue.

Nous vivons dans une période de grande production capitaliste, c'est-à-dire à une époque où la majeure partie du peuple se trouve exclue de la possession des moyens de production. La plupart des êtres humains sont condamnés au salariat et n'ont pour vivre que ce qu'ils obtiennent au marché en échange d'un salaire bien maigre, amèrement acquis.

Les prolétaires, tous dépossédés, ne peuvent se consoler de l'espoir que les bonnes récoltes viendront un jour après les mauvaises compenser les ruines accumulées par ces dernières. Non, à l'heure actuelle, nous avons affaire à un renchérissement de la vie, qui se produit presque indépendamment des récoltes ou de la conjoncture industrielle. Il semble que nous nous trouvions en présence d'une maladie sociale à l'état chronique qui ronge peu à peu tout le corps social, menaçant surtout l'existence des pauvres. Les gens riches, ou ceux qui peuvent se débarrasser d'un mal social en le faisant passer sur les épaules de leurs semblables, peuvent négligemment hausser les épaules en face de semblables événements. Il en est même qui se moquent publiquement des plaintes des pauvres, que frappe douloureusement la moindre hausse des prix des vivres et des loyers.

Enfin, nous connaissons en Suisse certains messieurs qui aiment à être pris au sérieux, et qui ne se gênent nullement de nier, même en présence de faits patents, l'existence ou l'influence néfaste d'un renchérissement de la vie.

Cela n'empêche pas le renchérissement d'aller se développant avec une rapidité telle qu'elle

fera taire les moqueries des rassasiés et passer leur envie de tromper le peuple, aux démagogues plus ou moins officiels.

Les craintes exprimées par ceux qui faisaient opposition aux nouveaux tarifs douaniers en 1890, en 1903, et en 1906 à la loi fédérale sur les denrées alimentaires, n'étaient que trop fondées.

Depuis, nous subissons en Suisse, comme partout où une politique protectionniste est pratiquée, une hausse presque ininterrompue des prix des vivres, des loyers et plus ou moins de tout ce qu'il faut pour exister.

Ce sont ces phénomènes que nous avons voulu désigner dans leur ensemble par cette expression « *Renchérissement de la vie* ».

Non seulement les travailleurs industriels ou agricoles se trouvent atteints par ce fléau. L'existence de toutes les personnes qui doivent travailler pour un salaire, donc celle des employés, des fonctionnaires, même l'existence des personnes qui doivent recruter leur clientèle dans les milieux ouvriers (commerçants, tenanciers de cafés, petits artisans) est également plus ou moins compromise par ce renchérissement. Il en va de même pour les petits paysans dont l'existence se trouve d'autant plus menacée que le quantum des vivres, des matières premières et des produits industriels qu'ils sont obligés d'acheter est plus important.

Par les explications que nous allons fournir à la suite sur *l'extension, les effets et les causes* du renchérissement et par l'exposé final de nos opinions quant aux moyens à appliquer pour combattre avec efficacité ce mal, équivalent des crises économiques, nous comptons nous rendre utiles, en tout premier lieu à la classe ouvrière proprement dite. Cela ne doit pas empêcher toutes les personnes qui souffrent du renchérissement, toutes celles auxquelles le sort de la classe des travailleurs, aussi pauvres qu'ils sont utiles à la société, tient à cœur, de nous appuyer dans la lutte contre le renchérissement de la vie.

On peut nous aider par des informations régulières sur tous les événements qui peuvent sensiblement influencer les prix des vivres et des loyers, par des propositions pratiques sur les mesures à prendre pour protéger les intérêts des prolétaires comme consommateurs.



Courants adverses dans le mouvement ouvrier.

Effets du revisionnisme.

Le revisionnisme n'est pas plus capable que l'anarchie à rendre la classe ouvrière puissante. Pour réaliser le plus possible de réformes im-